

Genève, le 1<sup>er</sup> février 2021

Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT) et des Services Industriels de Genève (SIG)**

### **Genève poursuit sa transition énergétique : 34 millions pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments en 2021**

**Le Canton de Genève et SIG poursuivent leurs efforts pour accélérer la transition énergétique du canton. En 2021, Genève disposera de 34 millions de francs pour favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables au sein du parc bâti genevois. Ce programme de subventions s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs cantonaux visant à atteindre la société à 2000 Watts neutre en carbone d'ici 2050 et du Plan directeur de l'énergie (PDE) approuvé en décembre dernier par le Conseil d'Etat.**

En déclarant l'urgence climatique en 2019, le Conseil d'Etat a décidé de renforcer les objectifs cantonaux afin de faciliter la sortie progressive du canton de sa dépendance aux énergies fossiles. Concrètement, il a pour ambition de réduire de 60 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone pour 2050.

#### **La rénovation énergétique des bâtiments : levier essentiel pour sortir Genève des énergies fossiles**

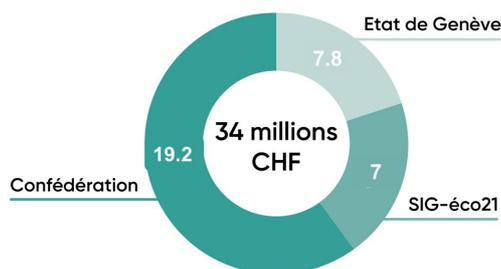
Pour répondre à ces objectifs ambitieux, le Canton a approuvé en décembre dernier, le Plan directeur de l'énergie (PDE) 2020-2030. Ses orientations prioritaires sont de sortir du chauffage fossile, de rénover massivement le parc bâti du canton, de développer les réseaux thermiques des bâtiments et de valoriser les énergies renouvelables et locales.

A Genève, plus de 50 % de la consommation d'énergie est imputable au domaine bâti. La rénovation du parc immobilier constitue un levier essentiel pour accélérer la transition énergétique et sortir le canton de sa dépendance aux énergies fossiles. Pour le Canton, le taux de rénovation est encore trop faible - moins de 1 % par an. Afin de diminuer la consommation énergétique des bâtiments, le PDE vise un objectif ambitieux de 2.5% par an d'ici 2030 et de 4 % d'ici 2050 grâce au programme de subventions et le renforcement du dispositif législatif prévu courant de l'année.

#### **Des subventions pour accélérer la rénovation du parc bâti**

En 2021, 34 millions de francs seront débloqués sur des fonds de la Confédération, du Canton et du programme éco21 de SIG pour favoriser les rénovations et optimisations énergétiques des bâtiments. Ce montant provient majoritairement des recettes de la taxe fédérale sur le CO<sub>2</sub>.

La provenance de ces fonds se répartit de la manière suivante :



### **Le programme Bâtiments continue de séduire !**

Comme les années précédentes, le programme Bâtiments de la Confédération et des cantons remporte un grand succès : en 2020, l'enveloppe annuelle de 35 millions de francs mis à disposition par les mêmes partenaires a été totalement engagée avant la fin de l'année : 601 projets ont été subventionnés. (cf. infographies ci-jointes).

Parmi ces projets, les rénovations HPE/THPE (Haute performance / Très haute performance énergétique) ou Minergie ont représenté 64 % de la somme totale. Ce chiffre conséquent illustre l'attrait et l'engagement des acteurs privés et des institutions genevoises pour améliorer l'efficacité énergétique de leur parc immobilier et de bénéficier des subventions.

Pour citer quelques exemples, le Fairmont Grand Hotel rénove plus de 40'000 mètres carrés de leur patrimoine bâti, la Fondation Parloca Genève, Patrimonium Asset Management SA, Edmond de Rothschild Real Estate Sicav et Akara Diversity PK ont rénové 21'000 mètres carrés pour leurs immeubles d'habitation à Meyrin et 7'800 pour la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) liée à la rénovation de la Tour Firmenich. L'assainissement de leurs bâtiments leur a permis de réduire leur consommation énergétique, d'améliorer le confort des utilisateurs-trices grâce à une meilleure isolation et d'augmenter la valeur de leur bien immobilier.

Quant aux propriétaires de maisons individuelles, une centaine de pompes à chaleur ont été installées.

### **Une nouvelle subvention pour le solaire !**

Cette année, SIG-éco21 propose un soutien inédit aux propriétaires genevois·es souhaitant se lancer dans la construction d'une installation solaire photovoltaïque d'une puissance allant jusqu'à 30 kWc et mise en service en 2021. La Prime solaire équivaut à 50% de la subvention accordée par la Confédération (Rétribution Unique), et vient s'ajouter à cette dernière. Selon la taille de l'installation, la Prime solaire 2021 permet un soutien entre CHF 840 et CHF 6'000, avec toute l'expertise et le savoir-faire d'une entreprise experte dans le domaine. L'enveloppe totale allouée par SIG s'élève à un million de francs.

### **Nouvelle plateforme GEnergie : la transition énergétique à portée de clic !**

L'année dernière, l'Etat et SIG ont lancé une nouvelle plateforme internet commune facilitant l'accès aux mesures d'encouragement et d'accompagnement pour la réalisation de projets liés à la transition énergétique. Découvrez-la sur [www.ge-energie.ch](http://www.ge-energie.ch).

En un coup d'œil, cette nouvelle plateforme interactive permet aux particuliers, propriétaires de biens immobiliers, entreprises et communes de disposer d'un accès facilité aux informations liées à l'optimisation de l'efficacité énergétique du bâti et aux diverses subventions offertes pour la rénovation énergétique des bâtiments.

**Vous êtes intéressés ?**  
**Déposez vos dossiers dès maintenant sur la plateforme [www.ge-energie.ch](http://www.ge-energie.ch)**

**Des questions ? L'Info-Service 022 / 546 76 00 vous répond !**

**Pour tout renseignement complémentaire :**

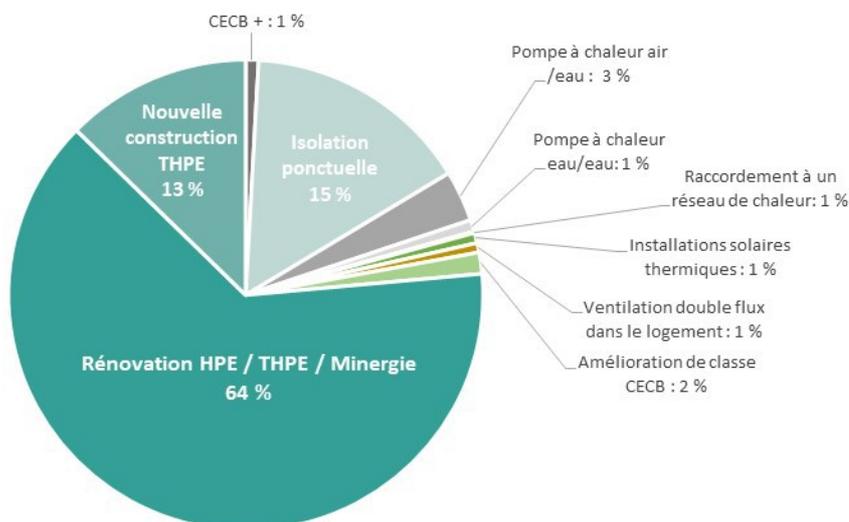
- **Etat de Genève** : M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat en charge du département du territoire (DT) via Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe (DT), tél. + 41 76 304 20 66
- **SIG** : Mme Anne-Claude Steiner Mellot, relations publiques, tél. + 41 79 629 41 66

## GÉnergie : une opération qui porte ses fruits !

Depuis 2017, le Canton collabore avec SIG – partenaire clé et incontournable de la transition énergétique - pour atteindre les objectifs de rénovation du parc bâti à travers leur programme commun GÉnergie.

En 2020, le budget de 35 millions mis à disposition par la Confédération, le Canton et SIG-éco21 a fait l'objet d'un nombre important de demandes. L'intégralité de l'enveloppe a été engagée avant la fin de l'année. Au total, **601 projets ont été déposés**.

### Typologies des projets réalisés en 2020



### Evolution des subventions pour Genève

N. B. : Le total des subventions pour 2021 subit une légère baisse de 1 mio de CHF (par rapport à 2020) en raison de la baisse de la part de la Confédération (19.2 mio) faisant face à une demande importante de subventions des autres cantons suisses.

Source : OCEN